

LES GROTTES PRÉHISTORIQUES DE GOYET-MOZET ESSAI DE SYNTHÈSE

par

H. ANGELROTH

Depuis environ trente cinq ans, les différentes occupations des Grottes de Goyet ont fait l'objet de nombreuses discussions.

Les cavités de cette station ont d'abord été fouillées, en 1868, par DUPONT, ensuite par TIIHON en 1891, par les Services du Musée du Cinquantenaire de 1907 à 1909 et par ceux de l'Institut des Sciences naturelles de Belgique en 1937. Plusieurs chercheurs effectuèrent des recherches dans les déblais des anciennes fouilles ; de 1914 à 1920 M. Le Grand-Metz y récolta une riche moisson, dont une partie est exposée au Musée archéologique de Namur.

M. DE BOURNONVILLE a mis au point la bibliographie générale du site ; il serait fastidieux de rappeler les travaux qui lui ont été spécialement consacrés mais il est intéressant de constater que certains traités de Préhistoire générale, notamment ceux de DÉCHELETTE, EXTÉENS et GOURY, en font mention.

Les grottes de Goyet forment un ensemble très complexe, d'une grande richesse paléontologique et archéologique, qui n'a pas été exploité méthodiquement. Le plan des anfractuosités n'a jamais été complètement relevé, les fouilles semblent y avoir été pratiquées un peu partout mais sans suivre une direction déterminée ; trop souvent la stratigraphie n'a pas été convenablement établie. En 1936, M. Kayser devint concessionnaire des grottes et les aménagea en attraction touristique, d'ailleurs sans grand succès. Cet aménagement provoqua d'importants travaux de déblayement ; malheureusement M. Kayser manquait de

compétence et ne pouvait déterminer l'âge des couches qu'il rencontrait ni se rendre compte de la valeur de leurs vestiges. En 1937, les agents du Musée d'Histoire naturelle pratiquèrent des fouilles scientifiques et fructueuses mais, pendant les années suivantes, les grottes furent de nouveau exploitées — ou mieux vidées — inconsidérément. En outre, de regrettables confusions ont eu lieu, le numérotage des grottes n'est pas le même pour tous : certains auteurs en comptent quatre et d'autres cinq.

Des avis très différents ont été émis sur l'âge des dépôts ; si tout le monde était d'accord pour admettre que Goyet avait été habité par les *Homo sapiens* du Paléolithique supérieur, il existait cependant des divergences de vues sur l'interprétation de leurs industries. D'autre part, certains préhistoriens, se basant sur les nombreuses trouvailles de pièces à faciès du Paléolithique moyen, prétendaient que les grottes avaient été habitées dès l'époque moustérienne, tandis que d'autres, d'un avis opposé, rétorquaient que des objets lithiques de ce genre se rencontrent fréquemment dans les niveaux datant du commencement du Paléolithique supérieur.

Heureusement ces polémiques sont aujourd'hui dépassées ; grâce à de récents travaux, il est actuellement possible de réaliser un essai de synthèse pouvant se résumer en quelques points : le site de Goyet a d'abord servi de repaire aux grands fauves quaternaires et les vestiges manufacturés qui y ont été découverts appartiennent aux industries du Moustérien, de l'Aurignacien, du Périgordien supérieur et du Magdalénien. Cette communication a pour but de tenter de démontrer le bien-fondé de ces assertions, de les préciser et d'établir quelles sont les différentes races humaines fossiles qui ont vraisemblablement habité le site.

Certes, il est actuellement difficile, impossible même, d'établir la stratigraphie de chacune des grottes dont les niveaux sont complètement bouleversés et il est probable qu'aucune d'elles ne contenait la série complète des traces d'occupation ou des industries citées. La question est donc traitée dans le sens le plus large : seul l'ensemble du site est envisagé et l'apport particulier de chacune des cavités n'est généralement pas précisé.

Peut-être trouvera-t-on que cette communication est encombrée de trop nombreuses citations ; cette appréciation est quelque peu fondée. Cependant, pour les questions traitées, le témoignage de différents auteurs est très important et le meilleur moyen de ne pas déformer leur pensée est de reproduire textuellement ce qu'ils ont écrit.

*
* *

1° Occupation faunique.

DUPONT explora successivement les massifs rocheux et perforés de Furfooz et de Montaigle, les cavernes d'Hastière et de Goyet. Tous ces gisements furent

« soumis à un examen minutieux : relevé de la stratigraphie, étude de la faune dans sa distribution par niveaux, analyse du mode de remplissage en relation avec la nature des terrains extérieurs, classement archéologique et lithologique des objets manufacturés, mise en évidence de la provenance des matériaux. » (41)

Nous pouvons donc admettre la relation de Dupont concernant ses fouilles dans la troisième grotte de Goyet dont les deux couches les plus anciennes n'ont donné aucun vestige industriel et qui correspondent à des occupations par le lion et le grand ours (niveau 5), puis par l'hyène et le même plantigrade (niveau 4). D'après Dupont le plus récent de ces deux niveaux renfermait des ossements de différents animaux et notamment de chamois et de renne, fait dont l'importance doit être soulignée car ces ruminants n'ont pas vécu dans nos régions avant le début de la glaciation de Würm.

Dans les trois couches supérieures, Dupont découvrit de nombreuses pièces travaillées, lithiques et osseuses, accompagnées d'une faune mammologique, bien caractéristique du Wurmien.

Lors des explorations de Dupont, qui eurent lieu de 1864 à 1868, la classification des temps préhistoriques était basée sur la faune ; antérieurement au Néolithique, l'on distinguait l'Age du Mammouth ou du Grand Ours et celui du Renne. Ces mammifères ayant été contemporains, il existait une source constante de confusions et d'erreurs. Ce ne fut qu'en 1869 que Gabriel de Mortillet établit les bases de la classification actuelle,

*
* * *

Dans ce travail aucune des pièces des différentes industries de Goyet n'est représentée. Les communications de M. de Bournonville, reprises dans la bibliographie sous les n^{os} 17 et 18 sont accompagnées de dessins de pièces moustériennes, aurignaciennes, périgordiennes et magdaléniennes. Pour ma communication d'avril 1961 : « Pièces moustériennes provenant des grottes de Goyet-Mozet », j'ai exécuté vingt dessins : pointes, racloirs convergents et ordinaires. Dans ma communication sur le Périgordien et l'Aurignacien (3), plusieurs pièces périgordiennes sont représentées. Aucune pointe pédonculée du type de la Font-Robert n'est dessinée dans ces travaux, mais dans le bulletin de notre Société de 1937, toutes les pointes de ce genre, découvertes jusqu'alors en Belgique, sont représentées, dont huit provenant de Goyet.

*
* * *

2^e Occupation Moustérienne.

Dès 1925, sans démontrer ce qu'il avance, M. RAHIR signale l'existence du Moustérien dans la troisième grotte de Goyet.

M^{lle} DANTHINE, en 1952, publia le résultat de ses recherches dans la grotte n^o 1 de Goyet, appelée Trou du Moulin. Cette excavation, située à 100 mètres en aval de la falaise, perforée des autres cavités, fut acquise en 1910 par M. Mathot qui y interdit toute fouille. Cependant, vers 1948, M^{lle} Danthine fut autorisée à y creuser de larges tranchées dans un sol malheureusement très remanié anciennement par Dupont et par l'aménagement d'un abri pendant la guerre de 1914-18. Ce Trou du Moulin était très pauvre : avec des ossements, il ne contenait qu'une lame de silex brisée et une belle pointe en phtanite noir, à plan de frappe retouché, d'allure moustérienne. Après examen, à l'Institut des Sciences naturelles, du produit des fouilles de Dupont, dans ce même Trou du Moulin, auquel l'ancien Directeur n'attachait pas d'importance, M^{lle} Danthine estima que l'ensemble

« pourrait appartenir à une phase du Levalloiso-Moustérien » (15).

Cette grotte n° 1 est située à l'écart du site principal, aussi l'article qui lui fut consacré n'attira guère l'attention d'autant plus qu'il fut publié dans un ouvrage s'adressant plutôt à des historiens qu'à des préhistoriens.

L'existence du Moustérien, à Goyet, ne fut définitivement reconnue qu'en 1953, lorsque M. DE BOURNONVILLE révéla au cours d'une communication que les Services de l'Institut des Sciences naturelles avaient découvert, en 1937,

« dans la salle des Moutons, un niveau moustérien pur, sous-jacent à un niveau anciennement remanié où se trouvaient des instruments de factures moustériennes et aurignaciennes. »

M. de Bournonville ajouta qu'il a pu

« étudier les documents retrouvés dans la couche moustérienne et que l'existence de cette époque est donc prouvée sur la station paléolithique de Goyet. » (17).

Le Moustérien est donc représenté à Goyet, mais date-t-il de l'interglaciaire Riss-Würm ou de la première phase de la dernière glaciation ? Dans ma communication de 1961, j'ai tenté de démontrer que la première occupation humaine à Goyet eut lieu au début du Wurmien et que l'industrie la plus ancienne qui y fut découverte est celle du Moustérien classique des cavernes. Il est utile de résumer les arguments appuyant cette manière de voir. A Goyet, les vrais bifaces moustériens sont beaucoup plus rares qu'à Spy et à l'Ermitage. Les plus anciennes couches de ces deux grottes ne contenaient pas — ou pratiquement pas — d'ossements de renne ; elles datent de l'interglaciaire Riss-Wurm et leur industrie, à biface relativement nombreux, subit encore l'influence acheuléenne. L'assise de Spy contenant les deux squelettes néanderthaliens est plus récente et a donné du Moustérien classique des cavernes semblable à celui de Goyet. Il est probable que ces individus de Spy étaient contemporains — ou à peu près — des Moustériens de Goyet. Le niveau ossifère le plus récent, sans industrie (niveau 4) de la troisième grotte de Goyet date du Wurmien ; il s'est formé lorsqu'elle servait d'ancre à l'hyène puis au grand ours et contenait des ossements de chamois et de renne, individus caractéristiques de cette

glaciation. Il faut admettre que l'homme n'a pu habiter la station lorsqu'elle était encore fréquentée par les grands fauves. D'après Dupont, la plus ancienne assise à industrie humaine (niveau 3) de cette troisième grotte contenait des restes de mammifères du Würm : chamois, bouquetins, rennes et renards bleus. L'occupation de Goyet par les Moustériens ne peut donc être antérieure au début de la dernière période glaciaire.

* * *

3° *Occupation Aurignacienne.*

Démontrer cette occupation à Goyet est, en quelque sorte, enfoncer une porte ouverte ; en effet, elle a toujours été admise et est attestée par la découverte de nombreux outils de l'Aurignacien typique ou proprement dit de PEYRONY : grattoirs nucléiformes, grattoirs carénés de différents types, burins busqués et lames étranglées à deux encoches symétriques. D'autres pièces : grattoirs sur bout de lame, burins sur angle, lames retouchées ou non et microlithes sont certainement aurignaciennes, mais il serait imprudent d'en faire état si elles n'ont pas été trouvées en position stratigraphique car elles se rencontrent à tous les étages du Leptolithique.

D'après M^{me} D. DE SONNEVILLE-BORDES, notre aurignacien typique belge est identique à celui de la France.

* * *

4° *Occupation Périgordienne.*

La question de cette occupation à Goyet est infiniment plus délicate que la précédente car il est à présumer que la notion du Périgordien est encore assez vague pour certains archéologues belges.

Ce fut en 1933 que le célèbre préhistorien français PEYRONY introduisit le Périgordien dans la classification du Leptolithique. Remarquant l'hétérogénéité de l'industrie aurignacienne, Peyrony la divisa en deux faciès : Périgordien et Aurignacien proprement

dit ou typique ; d'après lui, le Périgordien est l'œuvre des hommes de la race de Combe-Capelle et correspond aux phases jadis classées dans l'Aurignacien inférieur et supérieur ; l'Aurignacien typique groupe les anciennes subdivisions de l'Aurignacien moyen et est dû aux hommes de la race de Cro-Magnon.

La nouvelle subdivision fut rapidement adoptée par les préhistoriens français, mais toutes les idées de son promoteur n'ont pas rencontré un accord unanime.

Actuellement, en France, il existe une forte tendance à nommer Chatelperronien le Périgordien inférieur et Gravétien le supérieur. Cependant plusieurs préhistoriens français ne sont pas partisans de ces nouvelles appellations. J. COMBIER, Attaché au Centre national de la Recherche scientifique, a écrit à ce sujet :

« Comme D. de Sonneville-Bordes et pour des motifs analogues, je ne pense pas que le démembrement du Périgordien en Chatelperronien et en Gravétien soit souhaitable et vienne clarifier la question. » (14).

Personnellement, je suis très porté à partager cette manière de voir : l'introduction incessante de nouveaux termes dans la classification des temps préhistoriques rend celle-ci rebutante et quasi inintelligible pour les débutants.

Chez nous, le Périgordien resta longtemps ignoré. Ce fut en 1953 que les problèmes qu'il soulevait, pour certains de nos gisements, furent abordés pour la première fois (3).

Pour ceux qui douteraient encore du bien-fondé de la division introduite par Peyrony, je transcris ces quelques lignes dues à la plume d'une éminente préhistorienne française, M^{me} DE SONNEVILLE-BORDES, spécialisée dans l'étude des gisements leptolithiques du Périgord :

« Les séries périgordiennes possèdent un certain nombre de caractères constants qui donnent à l'ensemble du Périgordien une véritable homogénéité. Les graphiques cumulatifs traduisent cet air de famille ; ils sont radicalement différents de ceux de l'Aurignacien... L'hétérogénéité de l'Aurignacien et du Périgordien moyen et supérieur dans les divers aspects que nous avons étudiés est, de toute évidence, absolue. » (20).

L'une des caractéristiques importantes de l'industrie périgordienne est la substitution des pointes de sagaies en os, à base fendue, dites d'Aurignac, par des pointes lithiques d'armes de jet.

A ce sujet le préhistorien BLANC écrit, sous la rubrique du Périgordien :

« Il y a trois sortes de pointes apparues dans l'ordre suivant : la pointe de Chatelperron, à dos courbe, abattue ; la pointe de la Gravette, à dos rectiligne abattu ; la pointe de la Font-Robert dont la base est abattue des deux côtés et forme pédoncule. Cet outillage caractéristique est accompagné de lames tronquées qui affectent parfois des formes géométriques, les troncatures sont retouchées. » (9).

Le Docteur CHEYNIER, ancien président de la Société Préhistorique française, après avoir décrit les pointes d'os des Aurignaciens s'exprime en ces termes :

« Les Périgordiens venus ensuite eurent l'idée de confectionner leurs pointes de sagaies en silex. C'est ainsi que ceux de la Font-Yves appointèrent des lamelles à dos abattu et que ceux de la Font-Robert, leurs voisins, près de Brives, inventèrent le pédoncule. C'est aussi à cette époque que se situent les fléchettes de la Gravette qui existent aussi à la Font-Robert. » (12).

(Il ne s'agit pas ici de pointes de la Gravette mais de fléchettes du type de celles trouvées dans la station de la Gravette à Bayac-Dordogne. Deux exemplaires de fléchettes sont représentées dans la communication reprise dans la bibliographie sous le n° 3 ; elles proviennent du niveau de Spy du Périgordien supérieur).

D'après GOURY, le Périgordien comporte sept étages. La pointe de Chatelperron caractérise le Périgordien 1 ; la pointe de la Gravette apparaît vers la fin du Périgordien 3 et celle de la Font-Robert date du Périgordien 5, elle n'est donc pas un fossile directeur du Périgordien final. Blanc et Goury sont donc d'accord au sujet de l'ordre d'apparition de ces armatures.

Il existe des survivances de types ; en effet, M. VERHEYLEWEGHEN a constaté à Lommel, dans un gisement d'industrie de culture périgordienne très tardive, l'existence de pointes de Chatelperron et de la Gravette. Le professeur HAMAL-NANDRIN a découvert à Zolder une pointe de la Font-Robert, vraisemblablement contemporaine des pièces périgordiennes de Lommel.

Revenons à Goyet. La présence du Périgordien y est prouvée par la trouvaille de pointes de la Gravette et de la Font-Robert, de segments à corde abattue, pouvant être de petites gravettes doubles, de lamelles à dos abattu et à troncatures retouchées.

Et il s'agit bien de Périgordien supérieur. En effet, après analyse de ma communication sur le Périgordien et l'Aurignacien (3), le professeur DELPORTE s'exprime comme suit :

« Pour ma part, je pense pouvoir résumer les faits, cités plus haut, de la façon suivante :

- 1° Absence du Périgordien inférieur ou Chatelperronien en Belgique...
- 2° Présence, en général, après un niveau stérile les séparant du Moustérien, de plusieurs phases de l'Aurignacien proprement dit...
- 3° Abondance d'industries relevant du Périgordien supérieur, avec ou sans pointes de la Font-Robert, avec ou sans lames à double troncatures retouchées et quelquefois de rares formes présolutréennes. » (19).

Je me suis rallié à cet avis (4).

D'autre part, M^{me} D. DE SONNEVILLE-BORDES affirme :

« Hors de France, le Périgordien inférieur n'existe ni en Belgique ni dans aucun pays d'Europe centrale ou orientale. » (21).

En Belgique, le niveau périgordien de Spy surmonte la couche aurignacienne : il s'agit donc indubitablement de Périgordien supérieur dont les pièces, notamment les Gravettes et les Font-Robert, sont sensiblement contemporaines de celles de Goyet.

Le Périgordien supérieur a eu, comme toutes les industries préhistoriques, une très longue durée ; il importe donc de serrer la question de près et d'examiner si les vestiges de Goyet datent du commencement, du milieu ou de la fin de cette phase.

Un coup d'œil sur la stratigraphie de certaines stations françaises du Leptolithique, que nous avons le plus grand intérêt à connaître, va nous aider à résoudre ce problème.

Trop souvent, il a été dit et écrit que la pointe de la Font-Robert est le fossile directeur de la fin du Périgordien supérieur et qu'elle appartient à une sorte de Protosolutrén. Or, la séquence à pointes pédonculées est, en France, séparée du Solutrén par un laps de temps très long. Par exemple, à Laussel, le Périgordien supérieur avec pointes de la Gravette et de la Font-Robert est séparée du Solutrén inférieur par une assise stérile d'un mètre.

Le Docteur Cheynier divise le Gravétien ou Périgordien supérieur en cinq moments dont le plus ancien est celui des pointes de la Font-Robert. Il ajoute :

« L'assise des pointes de la Font-Robert vient après deux niveaux aurignaciens et radicalement différents comme une mutation. Cette position est confirmée à l'abri du Chasseur également en Charente. Elle est à la même place en Dordogne, à la Ferrassie... Le nombre de stations comprenant des pointes de la Font-Robert est très grand. Il s'étend hors de France, en Belgique et en Angleterre... » (12).

Dans l'abri des Vachons (Charente), il existe deux couches aurignaciennes surmontées par quatre niveaux du Périgordien supérieur ; dans le plus ancien de ceux-ci les pointes de la Font-Robert représentent 23 % du matériel, dont le suivant 7 %, elles sont rares dans le troisième et ont disparu dans une couche supérieure de Gravétien final.

Le grand abri de la Ferrassie (Dordogne) est un gisement très complexe de plus de 11 mètres d'épaisseur ; sa base est constituée par deux assises moustériennes ; au-dessus se trouvent un horizon avec pointe de Chatelperron, quatre couches d'Aurignacien typique (Aurignacien 1, 2, 3 et 4) séparées par des dépôts stériles et enfin, trois niveaux de Périgordien supérieur dont le plus ancien seul, renferme des pointes pédonculées de la Font-Robert, tandis que le supérieur contient des burins de Noailles. Entre l'Aurignacien 4 et le Périgordien supérieur il existe une stratification stérile de faible épaisseur.

L'abri du Chasseur (Charente) présente cette stratigraphie : à la base trois niveaux moustériens, puis une couche aurignacienne bien typique à pointes d'os d'Aurignac et enfin trois assises de Périgordien supérieur ; dans la plus profonde de celles-ci se trouvaient des pointes de la Font-Robert, la moyenne et la supérieure ont donné des Gravettes et des burins de Noailles, mais pas d'armatures pédonculées.

A l'abri Laraux (Vienne), de haut en bas, on a rencontré sous de l'humus et du sable stérile un niveau gravétien à burins de Noailles, déposé sur une couche sans industrie. Plus profondément se trouvait une autre couche gravétienne et enfin une lentille, de faible épaisseur qui était la seule à contenir de la Font-Robert.

Dans les gisements français, si le Périgordien supérieur surmonte toujours l'Aurignacien proprement dit, le contact entre leurs assises n'est pas fréquent ; elles sont souvent séparées par des horizons stériles, d'une épaisseur variable, dépassant parfois un mètre. C'est le cas de Laussel, de Gargas, d'Isturitz et d'autres stations notamment de Solutré. Cette séparation des niveaux en implique nécessairement une autre dans le temps ; c'est un argument de plus en faveur du cloisonnement des deux industries.

Ces quelques exemples démontrent bien que les pointes de la Font-Robert caractérisent nettement le commencement du Périgordien supérieur, qu'elles deviennent de plus en plus rares dans cette séquence au fur et à mesure que le temps s'écoule et qu'elles ont disparu à la fin de celle-ci.

Il est singulier de constater que les pointes pédonculées sont abandonnées plus tôt que les Gravettes, fabriquées avant elles et qui persistent jusqu'à la fin du Périgordien supérieur. Il est possible que les pointes de la Font-Robert aient été délaissées à cause de la difficulté de leur exécution : l'abattement des deux côtés d'une lame pointue pour obtenir un fin pédoncule était une opération délicate et les Gravettes, d'une fabrication plus facile, étaient des armatures suffisamment efficaces.

Les burins de Noailles doivent leur nom à une grotte de la vallée de la Couze, fouillée en 1905 par les abbés Bardon et Bouyssonie. Ces petits burins, apparus au Périgordien 5, comme les pointes pédonculées, sont très rares sinon absents à Goyet. Ils subsistent jusqu'à la fin du Périgordien supérieur, comme aux abris Laraux et Pataud (Eyzies). On ne peut les considérer comme fossiles caractéristiques du Périgordien final ; cependant GOURY déclare que dans les plus récentes assises périgordiennes, les burins sont généralement taillés sur angle et se rapportent au type de Noailles.

Je crois donc pouvoir conclure que l'industrie périgordienne de Goyet date du commencement du Périgordien supérieur. J'ai aussi l'impression qu'il en est de même pour le niveau le plus récent de la grotte de Spy.

5° *Occupation Magdalénienne.*

L'existence du Magdalénien, à Goyet, n'a jamais été contestée ; elle est prouvée par la découverte de nombreux objets en os et en bois de renne : aiguilles à chas, deux bâtons de commandement, harpon brisé double barbelure, sifflet, collier et nombreuses dents perforées. L'industrie lithique est bien représentée : fines lames à dos retouché, fins perçoirs, grattoirs et burins en bec de flute, abondants vers la fin de l'époque.

D'après Dupont, les deux niveaux supérieurs de la troisième grotte étaient riches en aiguilles en os et le plus ancien de ceux-ci contenait une pièce restée unique en Belgique : bâton de commandement orné d'une truite et d'un motif végétal. Dans les déchets de cuisine des ossements de renne, de chamois et de renards bleus, individus bien caractéristiques du Magdalénien, furent déterminés. Dupont compara, très justement, le niveau supérieur à ceux de la Madelaine et de Laugerie-Basse (Eyzies), stations françaises typiquement magdaléniennes.

En 1938, lors du Congrès de la Fédération historique et archéologique de Namur, j'eus l'avantage de recevoir le Docteur CHEYNIER ; en examinant mes pièces de Goyet, il reconnut immédiatement une série de raclettes, sortes de petits racloirs-grattoirs qu'il attribue au Magdalénien inférieur et même au Protomagdalénien. GOURY souligne l'abondance de ces petits outils dans le Magdalénien 1. J'en ai décrit plusieurs (2). A Badegoul (Dordogne), il existe un important gisement solutréen dont les couches sont surmontées par deux niveaux protomagdaléniens, sans harpon, dans lesquelles A. Cheynier découvrit de nombreuses raclettes et, dans le plus ancien, seulement deux aiguilles d'os brisées.

Il est à présumer que les raclettes de Goyet remontent au début de l'époque ; d'autre part, le harpon à barbelure double du niveau supérieur, appartient certainement au Magdalénien 6, donc final. Ce harpon est aussi une pièce unique en Belgique, les six autres qui y ont été découverts : deux à Spy et quatre à Bomal, dans la grotte du Coléoptère, sont à simple barbelure.

Dupont relate que les deux couches magdaléniennes étaient séparées par un horizon stérile : il y eut donc interruption dans

l'occupation par les Magdaléniens : la présence de pièces du début et de la fin de l'époque est donc explicable. La formation de deux couches, séparées par un dépôt stérile, a demandé un temps très long, évaluable en millénaires.

*
* * *

La Question Anthropologique ou Raciale.

Certaines cavités de Goyet ont été habitées pendant l'époque moustérienne. Tous les ossements humains découverts dans les gisements de cette époque sont des restes d'hommes de la race de Néanderthal : il est donc certain que le site a servi d'habitat à une tribu de Néanderthaliens. Je ne crois pas devoir insister sur ce point.

Les vestiges industriels du Paléolithique supérieur sont très nombreux à Goyet ; les grottes ont donc servi de refuge à des *Homo Sapiens* fossiles. Ici la question est délicate et donne lieu à controverse. En effet, le groupe des anciens hommes dits sages, comprend la race négroïde de Grimaldi et celles de Combe-Capelle, de Cro-Magnon et de Chancelade. La première est restée étroitement cantonnée sur les bords de la Méditerranée et son influence ne s'est pas manifestée dans nos régions.

L'existence des races de Cro-Magnon et de Chancelade n'a jamais été mise en doute ; mais il n'en est pas de même pour celle de Combe-Capelle.

L'histoire de l'homme de Combe-Capelle est connue ; son squelette fut découvert, en 1909, dans l'abri du Roc de Combe-Capelle de la vallée de la Couze, par le Suisse Hauser qui le vendit au Musée de Berlin. En 1910, l'anthropologue allemand Klaatsch et Hauser en firent l'*Homo aurignacensis Hauseri*, représentant d'une race nouvelle, encore inconnue et différente de celle de Cro-Magnon. La réaction de certains préhistoriens fut assez vive : ils prétendaient qu'il s'agissait d'un individu cromagnoïde, à caractères quelque peu spéciaux. Certains anthropologues soutiennent encore cette thèse, mais, même parmi les Français d'autres sons de cloche se font entendre.

PEYRONY a attribué l'industrie du Périgordien aux hommes de Combe-Capelle et celle de l'Aurignacien aux hommes de Cro-

Magnon et il est convaincu qu'ils appartiennent à des races différentes. Au sujet de l'homme de Combe-Capelle, exhumé d'une couche de Périgordien inférieur, avec pointes de Châtelperron, il s'exprime en ces termes :

« Quelques anthropologues y voient une ressemblance avec les Ethiopiens. Il est le même que celui d'Engis (Belgique) du Périgordien supérieur, de quelques-uns de Brnô (Brün) et de Predmost (Tchécoslovaquie), trouvés avec la culture périgordienne. » (34).

SCHMERLING, dès 1833, avait déjà comparé le crâne d'adulte, qu'il avait découvert dans la grotte d'Engis, à celui d'un Ethio-pien.

La question de la race de Combe-Capelle est d'une importance capitale, aussi m'oblige-t-elle à faire une longue digression qu, je l'espère, me sera pardonnée vu son grand intérêt.

VERNEAU, en 1931, admet qu'il existe trois races du Paléolithique supérieur (Grimaldi, Cro-Magnon et Chancelade) mais ne parle pas de Combe-Capelle et des hommes de Tchécoslovaquie.

VAYSON DE PRADENNE fait mention des mêmes races classiques et observe le même silence.

Le préhistorien BLANC est prudent, il écrit au sujet du Périgordien :

« Nous devons peut-être cette industrie à l'homme de Combe-Capelle. »

Et plus loin :

« Œuvre possible de l'homme de Cro-Magnon, l'Aurignacien nous arrive peu après le début du Périgordien. » (9).

JOLEAUD reconnaît les affinités négroïdes de Combe-Capelle et déclare que le groupe cromagnoïde comprend les trois races, de Combe-Capelle, de Cro-Magnon et de Predmost.

FURON est pour l'existence des trois races ordinaires mais déclare que certains *Homo sapiens*, ceux de Predmost, Lautsch et Brux (Tchécoslovaquie) ont des caractères néanderthaliens et ajoute :

« ... à côté des Cro-Magnon vient se placer le squelette de Combe-Capelle. » (25).

M^{me} DE SONNEVILLE-BORDES admet que les plus anciens *Homo sapiens* d'Europe sont des hommes de Combe-Chapelle (1,60 m)

et de Grimaldi, mais rapproche les individus de Predmost et de Brnô des hommes de haute taille de Cro-Magnon (1,80 m).

Des anthropologues et préhistoriens français ont adopté une attitude beaucoup plus catégorique et se prononcent contre l'existence d'une race de Combe-Capelle.

Entendons GOURY :

« En 1910, le Musée de Berlin acquit, de son pourvoyeur habituel, un squelette trouvé dans la station du Roc de Combe-Capelle (Dordogne) ; les Allemands s'empressèrent naturellement d'en faire un type d'une espèce nouvelle, l'*Homo Aurignacensis*, au fond, le crâne appartient nettement à la race de Cro-Magnon, tout en présentant quelques traits de variété (caractères éthiopiens) qui ne modifient en rien les caractères fondamentaux et typiques de la race. » (26).

Goury ajoute que les crânes de Moravie rentrent dans le cadre général de Cro-Magnon.

BOULE et VALLOIS sont du même avis et écrivent au sujet de l'individu de Combe-Capelle :

« On a voulu en faire le type d'une espèce spéciale sous le nom d'*Homo Aurignacensis* et l'anthropologue allemand Klaatsch a émis à son sujet les hypothèses les plus extravagantes. En réalité, il s'agit, comme nous le verrons bientôt, d'une variété de la race de Cro-Magnon. »

Quant aux hommes de Moravie (Brnô et Predmost) :

« leurs affinités sont surtout avec la grande race de Cro-Magnon. » (10).

D'après BERGOUNIOUX F. M. et GLORY A. on fit de l'homme de Combe-Capelle

« un type nouveau, *Homo Aurignacensis*, mais on remarqua bien vite qu'il se rattachait à la race de Cro-Magnon, malgré quelques caractères spéciaux : arcades sourcilières plus marquées, menton moins proéminent. » (7).

BERGOUNIOUX R. P. se rallie à cette manière de voir.

Le Professeur Arembourg attribue une énorme importance à la race de Cro-Magnon dont les représentants formeraient la généralité des *Homo sapiens* du Paléolithique supérieur. Il classe les hommes de Combe-Capelle et d'Engis dans les Cromagnoïdes et fait mention des individus de Brux, Brünn et Predmost

« dont certains anthropologues ont voulu faire les types d'une race spéciale, mais il ne s'agit, en réalité, que d'une variante, peut-être locale, du type général et telle qu'il s'en rencontre au sein des races modernes. »

Plusieurs anthropologues français ne partagent pas ces opinions.

MONTANDON reconnaît que l'homme de Combe-Capelle est plus ancien que celui de Cro-Magnon et au sujet des polémiques qu'ils ont provoquées, tire la conclusion suivante :

« La leçon que l'on peut retirer de ces discussions, c'est la nécessité de reconnaître un quatrième type, à concevoir, du reste, plus comme une entité centrale que comme un nouveau type extrême. » (33).

Les types extrêmes sont Grimaldi, Cro-Magnon et Chancelade.

Poisson, anthropologue français bien connu, donne cet avis :

« L'étude de la race de Combe-Capelle nous montre qu'il s'agit bien d'une race distincte de Cro-Magnon. » (35).

Le Professeur DELPORTE, émet l'avis suivant :

« La découverte du squelette d'*Homo sapiens*, différent de celui de Cro-Magnon, permet, en effet, à Peyrony de faire de cet Homme de Combe-Capelle le double représentant d'une race particulière et de civilisation périgordienne. Cette assimilation fut confirmée par des découvertes étrangères, notamment en Europe centrale et en Afrique du Nord. Or, les conditions de découverte et la position stratigraphique de l'Homme de Combe-Capelle nous incitent à tempérer l'absolue certitude de cette assimilation. »

H. Delporte relate la découverte à Arcy-sur-Cure, dans un milieu castelperronien, de dents à caractères archaïques et conclut :

« Il est donc probable que la question de la liaison entre race humaine et civilisation, tout au moins pour le Périgordien, est beaucoup plus complexe qu'on peut le penser. » (18^{bis}).

LACORRE, éminent spécialiste du Paléolithique supérieur de France, écrit, concernant la technique de Chatelperron :

« ... il faut bien convenir que son artisan ne peut avoir d'autres attaches ancestrales qu'avec le représentant connu de cette culture : l'homme de Combe-Capelle... En toute hypothèse, on ne peut l'attribuer ni à la race de Néanderthal depuis longtemps disparue, ni à celle de Cro-Magnon ou à celle des Négroïdes de Grimaldi, dont les industries n'ont rien de comparable à la sienne. Et comme à cette époque, il ne semble pas qu'il y ait existé encore d'autre variété de race, force est bien de le rattacher, à travers beaucoup de générations sans doute, à la race de Combe-Capelle, qui s'est perpétuée, avec l'industrie de la lame à bord abattu, en des lieux divers... » (30).

Plus loin, dans son ouvrage « La Gravette » F. Lacorre se montre plus affirmatif. En 1948, il mit à jour, dans le Sud Tunisien, à 40 km de Fériana, l'homme de Aïn Metherchem dont l'industrie capsienne est la même que celle de la Gravette. Cet homme présente des caractères le rapprochant fortement de l'individu de Combe-Capelle. Rappelant les traits du type de Cro-Magnon, Lacorre écrit :

« Tous ces caractères l'opposent foncièrement aux deux autres sujets. Si bien que les hommes d'Aïn Metherhem et de Combe-Capelle représentent à son égard, par un ensemble de traits physiques nettement caractérisés, une différente et véritable race au sens anthropologique du terme, telle que l'a définie la Commission de l'Unesco à ses séances des 4 et 8 juin 1951. » (30).

Et plus loin il ajoute :

« Si l'on peut attribuer sûrement l'industrie de la lame à dos abattu à la race de Combe-Capelle et d'Aïn Metherchem et l'Aurignacien typique à celle des hommes de Cro-Magnon, on ne peut qu'émettre des hypothèses hasardées sur l'indication du berceau de chacune de ces races... »

Je souligne l'importance de l'opinion de F. Lacorre en raison de la personnalité de son auteur et de sa date toute récente.

D'après l'anthropologue allemand SCHMIDT, il existe une race de Brünn comprenant l'homme de Combe-Capelle, intermédiaire entre les Néanderthaliens et les Sapiens.

WEINERT n'est pas partisan de la division du groupe des *Homo sapiens* en différentes races ; en Europe, il admet l'existence de sous-races de l'Homme diluvial. Il estime que l'on a trop insisté sur les différences des documents découverts et pas assez sur leurs ressemblances.

Le chauvinisme intervient trop souvent dans les discussions scientifiques ; aussi est-il intéressant de citer les opinions de savants neutres, ni Français ni Allemands, qui sont intervenus dans cette polémique.

En 1917, l'anthropologue italien Guiffeda RUGGIERE, a déclaré que le crâne de Combe-Capelle est protoéthiopien ; il exprimait sensiblement le même avis que Schmerling.

L'Anglais HADDON, en 1924, souligna la différence entre la race eurafricaine de Combe-Capelle et celle de Cro-Magnon.

En 1933, le professeur portugais de l'Université de Porto, MENDÈS-CORRÉA, dans son étude intitulée : « *A posicao sistematica de esquelato de Combe Capelle* » établit la grande différence entre les deux races en cause et déclare que l'ancienne opinion, classant tous les *Homo sapiens* dans la race de Cro-Magnon, admissible au temps de Hamy, est aujourd'hui périmée. Le même savant, en 1938, étudiant les hommes mésolithiques de Muge (Portugal) qui mesurent en moyenne 1,60 m et qui se rapprochent du Combe-capellien, écrit qu'il faut abandonner :

« la conception insoutenable, au point de vue morphologique, d'après laquelle tout squelette du Paléolithique supérieur (ceux de Grimaldi et Chancelade exceptés) appartiennent à la même race, à la soi-disant race de Cro-Magnon. » (32).

Le professeur C. FRAIPONT fait remarquer qu'en 1870, Hamy, dans son Précis de Paléontologie humaine, rattache le crâne d'Engis d'adulte (crâne n° 1) à la race de Cro-Magnon. D'autre part, le professeur J. Fraipont a été, en 1909, le premier à comparer Engis 1 aux crânes de Brnô. C. Fraipont, lui, considère que les crânes d'Engis 1, de Combe-Capelle, de Predmost et de Vistonice présentent entre eux une grande ressemblance. Il estime que :

« toutes ces formes rentrent dans l'espèce zoologique *Homo Sapiens*, qu'elles forment une variété intéressante, spéciale et constante de la race de Cro-Magnon. » (24).

En 1928, l'anthropologue belge BAILLY découvrit, dans une petite excavation de la falaise de Moniat, sur le bord de la Meuse à quelques kilomètres en amont de Dinant, un squelette humain, en position repliée, mesurant 1,60 m. Ces restes voisinaient avec un grand lissioir d'os, d'apparence archaïque et un fragment de calcaire noir importé. La pauvreté de ce matériel ne permet pas de déterminer l'âge de la sépulture.

Bailly a pu étudier et mesurer le crâne de Combe-Capelle à Berlin et celui d'adulte d'Engis à Liège. Il signale :

« des traits de similitude extrêmement frappants entre les crânes de Moniat et de Combe-Capelle... similitude qui permet de classer définitivement le crâne de Moniat dans la même race que le crâne de Combe-Capelle. » (6).

Bailly insiste sur les caractères négroïdes des crânes d'Engis, de Combe-Capelle et de Moniat. Il ne peut admettre l'avis de C. Fraipont, cité plus haut, car :

« La race de Cro-Magnon ne peut donner ni son caractère, ni son nom, à des races qui lui sont antérieures, comme les races négroïdes. » (6).

Bailly ajoute :

« Nous ne trouvons pas dans la littérature française d'étude de l'homme de Combe-Capelle ; cependant, il n'y a pas de doute, selon nous, que si les anthropologues français s'étaient donné la peine d'étudier ce squelette, ils lui auraient assigné sa vraie place. » (6).

A différentes reprises, il a été question du crâne d'adulte d'Engis, qui lui aussi n'a pas toujours occupé la place qui lui revient. En 1882, G. DE MORTILLET, croyant que les paléolithiques n'ensevelissaient pas leurs morts — idée préconçue et reconnue fautive depuis de nombreuses années — déclara, sans jamais l'avoir examiné, que ce crâne est moderne et que la grotte d'où il fut exhumé était un ancien repaire de fauves quaternaires ayant servi de sépulture robenhausienne. Cette affirmation aussi légère qu'erronée, jeta, pendant de longues années un certain discrédit sur les crânes d'Engis. Heureusement, les travaux de C. Fraipont et de Bailly démontrèrent que celui d'enfant est néanderthalien et celui d'adulte combecapellien.

Bailly propose de rattacher dans une même race les hommes d'Engis, de Combe-Capelle, de Brunn et de Moniat sous la dénomination de « Race d'Engis », car c'est dans la grotte de ce nom qu'eut lieu la première découverte la concernant. Cette dénomination rendrait un juste hommage à Schmerling.

En 1942, une calotte crânienne fut exhumée de la caverne de Cisclovina (Transylvanie du sud, Roumanie). LECCA, après examen des mensurations déclare qu'il s'agit d'un

« *homo diluvialis sapiens* vivant dans l'interstade glaciaire Wurm I-Wurm II, du type racial de Moravie-Predmost, qui n'est qu'une variété de celui de Cro-Magnon. » (30^{bis}).

Le professeur américain HOWELLS parle des hommes de Cro-Magnon en ces termes :

« La notoriété qu'ils avaient acquise était hors de proportion avec leur importance réelle et leur nom a servi à couvrir bien de la marchandise, il fut abusivement étiqueté sur presque tous les squelettes du Paléolithique supérieur. » (28).

Howells parle des groupes de Combe-Capelle et de Cro-Magnon sans y attacher grande importance car, le fait à retenir est que ces vieux Sapiens étaient semblables à nous.

Quelle attitude adopter en présence de ces avis contradictoires ? Chacun est libre d'avoir son opinion ; je n'ai pas la prétention d'imposer la mienne mais il m'est permis de l'exposer franchement. A mon sens, la race de Combe-Capelle ou de Brünn est bien autonome, bien caractérisée et distincte de celle de Cro-Magnon. Cette race importante, à industrie périgordienne, a occupé de vastes territoires : Belgique, France, Tchécoslovaquie et Tunisie.

S'il faut croire PEYRONY, elle proviendrait de l'Est ; POISSON, après l'examen de différentes hypothèses, estime qu'elle doit être originaire de l'Inde asiatique où des outils courbes, à bord abattu, du genre capsien et chatelperronien, ont été découverts.

L'influence des Combécapelliens pendant le Paléolithique supérieur a été trop longtemps méconnue ; elle est comparable à celle exercée par les Cromagnoïdes.

L'existence de la race de Chancelade n'est pas douteuse : les rares squelettes de ses individus proviennent tous de niveaux magdaléniens français. Cependant, il serait imprudent de lui attribuer l'entière de l'industrie magdalénienne. Dans celle-ci on trouve des traces d'anciennes influences : pièces atypiques du genre de la Font-Robert et de la Gravette, lames à dos abattu rappelant le Périgordien, grattoirs épais à faciès aurignacien. Il est donc probable que les hommes de Combe-Capelle et de Cro-Magnon n'avaient pas complètement disparu. Il est possible que l'industrie des gisements postmagdaléniens de culture périgordienne soit due aux Combécapelliens.

Conclusion provisoire.

Au commencement de la période glaciaire de Wurm, certaines grottes de Goyet ont servi de repaire aux grands fauves quaternaires.¹

Peu après, les hommes de la race de Néanderthal ont occupé le site et y ont laissé des pièces du Moustérien classique des cavernes.

La station a été ensuite habitée par les individus de la race de Cro-Magnon ; les objets manufacturés, tant en pierre qu'en os, qu'ils ont laissé appartiennent à différentes phases de l'Aurignacien.

L'industrie périgordienne de Goyet date du début du Périgorien supérieur et est l'œuvre des hommes de Combe-Capelle.

Il est très possible, que les Magdaléniens de Goyet appartaient à la race de Chancelade.

Les restes des hommes de ces différentes races n'ont pas été découverts dans les gisements, leur présence est donc incertaine mais très plausible si l'on considère la succession des industries ; d'ailleurs la certitude absolue s'impose rarement dans l'étude des temps préhistoriques. Les grottes de Goyet ont été habitées pendant la plus grande partie de la glaciation wurmienne qui a duré des millénaires. Sans doute, les cavités ne servirent pas constamment de refuge aux Paléolithiques : des couches de concrétions calcaires, sous lesquelles se trouvaient des vestiges d'industrie se sont formées lors des abandons temporaires.

Le terme Goyetien est repris au Lexique stratigraphique international, il se rapporte au niveau le plus récent de la troisième caverne. J'estime que ce terme et d'autres — Montaignien, Magritien, Chaleuxien — doivent rester dans l'oubli où ils ont sombré. En effet, ils désignent des phases industrielles purement locales rentrant dans la classification générale, déjà très complexe.

Goyet se classe parmi les stations préhistoriques les plus riches de Belgique ; Spy présente cependant plus d'intérêt à cause des squelettes moustériens qui gisaient dans l'un de ses niveaux.

A Goyet quelques traces du passage des Néolithiques et des Gallo-Romains ont été relevées ; enfin ses cavités ont parfois servi de refuge lors des périodes troublées des temps historiques.

Je termine cette trop longue communication en spécifiant qu'elle n'est qu'un simple essai dont le but est d'exposer ce qui peut être déduit logiquement des fouilles effectuées à Goyet et des travaux qui les ont suivis. Il est possible que, plus tard, les problèmes soulevés par cette station recevront une solution tant du point de vue des industries que du point de vue anthropologique.

BIBLIOGRAPHIE

Abréviations :

B.A.P. = *Bulletin de la Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire.*

C.F.A. = Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique.

S.P.F. = *Bulletin de la Société Préhistorique Française.*

P.P. = Bibliothèque scientifique. Editeur Payot Paris.

1. ANGELROTH, H. 1937 : Pointes du type de la Font-Robert découvertes en Belgique. (*B.A.P.*)
2. ANGELROTH, H. 1947 : Petits racloirs-grattoirs magdaléniens provenant des cavernes de Goyet. (C.F.A. Anvers).
3. ANGELROTH, H. 1953 : Le Périgordien et l'Aurignacien. Essai d'introduction d'industries belges dans les stades périgordien et aurignacien. (*B.A.P.*).
4. ANGELROTH, H. 1956 : Mise au point sur la question de l'Aurignacien et du Périgordien. (*B.A.P.*).
- 4^{bis}. AREMBOURG, C. 1948 : La Genèse de l'humanité. Presses Universitaires de France, Paris.
5. BAILLY, R. 1931 : Sur un squelette à caractères négroïdes trouvé à Moniat. Belgique. (Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistorique de Paris).
6. BAILLY, R. 1938 : Les crânes d'Engis et de Combe-Capelle. (C.F.A., Namur).
7. BERGOUNIAUX, F. M. et GLORY, A. 1943 : Les premiers Hommes. *Précis d'Anthropologie préhistorique.* (Editeur Didier. Toulouse-Paris).
8. BERGOUNIOUX, R. P. 1958 : *La Préhistoire et ses Problèmes.* (Librairie Arthème Fayard, Paris).
9. BLANC, S. 1950 : *Initiation à la Préhistoire.* (Imprimerie Leymarie E., Montignac).
10. BOULE, M. et VALLOIS, H. V. 1946 : Les Hommes fossiles. *Eléments de Paléontologie humaine.* (Editeurs Masson et Cie. Paris).
11. BRÉUIL, H. et LANTIER, R. 1951 : *Les Hommes de la Pierre ancienne.* (P.P.).
- 11^{bis}. CHEYNIER, A. 1949 : Badegoule. Station solutréenne et Protomagdalénienne. (Archives de l'Institut de Paléontologie humaine. *Mémoire n° 23.* Masson et Cie, Paris).
12. CHEYNIER, A. 1958 : Impromptu sur la séquence des pointes du Paléolithique supérieur. (*S.P.F.* n°s 3-4).
13. CHEYNIER, A. 1959 et 1960 : Note pour servir à l'étude des niveaux Interaurignaco-Gravétiens. Place pour le Gravétien. (*Extraits du Congrès de Monaco et du S.P.F.* n°s 7-8).
14. COMBIER, J. 1955 : Observations complémentaires sur le Périgordien. (*S.P.F.*, n°s 9-10).

15. DANTHINE, H. 1952 : A propos de la grotte n° 1 de Goyet. (*Etudes d'Histoire et d'Archéologie namuroises dédiées à F. Courtois*. Publication extraordinaire de la Société archéologique de Namur).
16. DE BOURNONVILLE, D. 1955 : Bibliographie générale du gisement préhistorique de Goyet-Mozet. (*B.A.P.*).
17. DE BOURNONVILLE, D. 1955 : Etude de quelques documents paléolithiques provenant des grottes de Goyet-Mozet. (*B.A.P.*).
18. DE BOURNONVILLE, D. 1955 : Quelques documents de la collection J. Hamal-Nandrin provenant des grottes de Goyet-Mozet. (*B.A.P.*).
- 18^{bis}. DELPORTE, H. 1954 : Le Périgordien. (*B.P.F.*, n° 8).
19. DELPORTE, H. 1956 : Note sur le Périgordien belge. (*S.P.F.*, n°s 1-2).
20. DE SONNEVILLE-BORDES, D. 1960 : *Le Paléolithique supérieur en Périgord*. (2 volumes. Imprimerie Delmas, Bordeaux).
21. DE SONNEVILLE-BORDES, D. 1961 : *L'Age de la Pierre*. (Presses universitaires de France, Paris).
22. DUPONT, E. 1873 : *L'Homme pendant les âges de la pierre dans les environs de Dinant-sur-Meuse*. (Editeur Merzbach, Bruxelles).
23. FRAIPONT, C. et LECLERCQ, S. 1932 : Faune des niveaux inférieurs de Spy. (*C.F.A. Liège*).
24. FRAIPONT, C. 1936 : Les Hommes fossiles d'Engis. (Archives de l'Institut de Paléontologie humaine. *Mémoire n° 16*. Editeurs Masson et Cie, Paris).
25. FURON, R. 1951 : *Manuel de Préhistoire générale*. (P.P.).
26. GOURY, G. 1948 : *Origine et Evolution de l'Homme*. (Tome I. Editions A. et J. Picard et Cie, Paris).
27. HAMAL-NANDRIN, J., SERVAIS, J., FRAIPONT, C., LECLERCQ S. et LOUIS, M. 1939 : La grotte de Spy. (*Mélanges H. Bégouen*. Edition du Muséum. Toulouse).
28. HOWELLS, W. 1948 : *Préhistoire et histoire naturelle de l'Homme*. (Traduction de M. Chevalier, P.P.).
29. JOLEAUD, L. 1940 : *Eléments de Paléontologie*. (Librairie Armand Colin, Paris).
30. LACORRE, F. 1960 : *La Gravette. Le Gravétien et le Bayacien*. (Imprimerie Barnéoud S.A., Laval).
- 30^{bis}. LECCA (Baron). 1947 : Restes fossiles du premier homme paléolithique découvert en Roumanie. (*B.A.P.*).
31. LE GRAND-METZ, J. 1930 : La Préhistoire namuroise. (*La Province de Namur*. Volume II. Editeur Wesmael-Charlier, Namur).
32. MENDÈS-CORPEA. A. 1938 : Les nouvelles fouilles à Muge. Portugal. (*Annales du Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistorique de Paris et Session de l'Institut international d'Anthropologie*. Librairie E. Nourry, Paris).
33. MONTANDON, G. 1943 : *L'Homme préhistorique et les Préhumains*. (P.P.).
34. PEYRONY, D. 1948 : *Eléments de Préhistoire*. (Editeur Alfred Costes, Paris).
35. POISSON, G. 1945 : *L'Atlantide devant la Science*. (P.P.).

36. RAHIR, E. 1925 : Les habitats et les sépultures préhistoriques de Belgique. (*Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*).
37. SCHMERLING, P. 1833-34 : *Recherches sur les ossements fossiles découverts dans les cavernes de la province de Liège*. (Editeur Collardin, Liège).
38. SCHMIDT, R. R. 1936 : *L'Aurore de l'esprit humain*. (Traduction de J. Nippgen, P.P.).
39. SERVAIS, J. et HAMAL-NANDRIN, J., 1929 : Musée archéologique liégeois. *Catalogue sommaire de la section préhistorique*. (Edition Thome, Liège).
40. TIHON, F. 1896 : Fouilles à Goyet. (*Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*).
41. TWIESSELMANN, F. 1952 : Notice sur l'œuvre archéologique d'Edouard Dupont. (*Etudes d'Histoire et d'Archéologie namuroises dédiées à F. Courtoy*. Publication extraordinaire de la Société archéologique de Namur).
42. VAYSON DE PRADENNE, A. 1938 : *La Préhistoire*. (Librairie Armand Colin, Paris).
43. VERHEYLEWEGHEN, J. 1956 : Le Paléolithique final de culture périgordienne du gisement préhistorique de Lommel. (*B.A.P.*).
44. VERNEAU, R. 1931 : *L'Homme. Races et coutumes*. (Editions Larousse, Paris).
45. WEINERT, H. 1944 : *L'Homme préhistorique*. (Traduction de G. Montandon, P.P.).
46. *Lexique stratigraphique international 1957*. Volume 1. *Europe*. Fascicule 4 b. (Editions du Centre national de la Recherche scientifique. Paris).